



RÉGION SUD

*“ Ensemble,
ayons une Cop d’avance.
Agissons pour le climat. ”*

Renaud MUSELIER
Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d’Azur

UNE COP D'AVANCE: LE PLAN CLIMAT DE LA RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



UNION EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MÉDITERRANÉE
DU FUTUR





Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une Cop d'avance

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un écrin de biodiversité entre mer et montagne. Ce territoire emblématique, avec 3 marques monde, compte 25 % de sa surface en Parcs naturels régionaux, 50 % d'espaces boisés et près de 1000 km de côte de notre littoral méditerranéen.

Un an après l'entrée en vigueur des accords sur le climat, je souhaite faire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur une région exemplaire en matière d'environnement.

Je veux redonner un sens aux actions de la Région. À travers les transports, la formation, les déchets, l'eau ou encore l'énergie, nous avons la capacité d'agir et d'impulser un nouveau modèle qui permettra de saisir les opportunités en terme d'innovation et de création d'emplois.

Au-delà de notre patrimoine, c'est la santé et le bien-être des cinq millions d'habitants que je souhaite préserver.

L'objectif est de faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur le moteur des accords sur le climat: la Région avec une Cop d'avance.

Ce plan climat s'inscrit dans une démarche globale du pacte mondial pour l'environnement, et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sera le territoire moteur en la matière.

Notre institution y consacrera 20 % de son budget en 2018, jusqu'à atteindre progressivement un tiers du total à la fin de mon mandat.

Une vision à 20 ans mais des résultats à 3 ans.

Ce plan articulé autour de 5 axes se déclinant en 100 initiatives trace pour la première fois à l'échelle d'une région l'objectif d'une neutralité carbone à l'horizon 2050.

Renaud MUSELIER

Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

INTRODUCTION	5
AXE 1. CAP SUR L'ÉCO-MOBILITÉ	7
Les défis à relever	8
Initiative phare	9
Pour des transports en commun performants et moins polluants	10
Vers un système de transport de marchandises durable	11
Pour une mobilité individuelle éco-responsable	12
Innover pour des transports « Zéro conso, zéro gaspi »	13
AXE 2. UNE RÉGION NEUTRE EN CARBONE	15
Les défis à relever	16
Initiative phare	17
Des initiatives pour développer les énergies renouvelables	18
Rénover plus... et mieux	19
Agir dans le secteur industriel et l'agriculture	20
AXE 3. UN MOTEUR DE CROISSANCE	21
Les défis à relever	22
Initiative phare	23
Développer la formation, vecteur indispensable pour réussir la transition énergétique	24
Soutenir la recherche et l'innovation	25
Accompagner les entreprises et les services existants	26
Mettre en place des critères environnementaux dans les outils régionaux	27
AXE 4. UN PATRIMOINE NATUREL PRÉSERVÉ	29
Les défis à relever	30
Initiative phare	31
Prévenir les risques	32
Préserver les milieux terrestres	33
Préserver la mer Méditerranée	34
AXE 5. BIEN VIVRE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	35
Les défis à relever	36
Initiative phare	37
Créer des villes où il fait bon vivre	38
Favoriser les circuits courts et une alimentation saine	39
Valoriser l'atout « Parcs naturels régionaux »	40
LA RÉGION DONNE L'EXEMPLE	41

INTRODUCTION

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

- Un écrin de la biodiversité **entre mer et montagne**
- Un territoire emblématique avec **3 marques monde** : Provence, Alpes et Côte d'Azur
- **8 Parcs naturels régionaux, 4 Parcs nationaux et 18 réserves naturelles**
- **50 % d'espaces boisés** sur le territoire
- Près de **1 000 kilomètres de côte**
- **5 millions d'habitants**

UN PLAN CLIMAT, POURQUOI ?

- Faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur **une région exemplaire** en matière d'environnement, **le moteur des accords sur le climat**
- **Préserver notre territoire** et **garantir la santé et le bien-être** des habitants
- **Impulser un nouveau modèle de développement durable**, créateur de croissance et d'emplois

5 AXES, 100 INITIATIVES ET DES OBJECTIFS AMBITIEUX

- **Une région neutre en carbone** d'ici 2050
- **La réduction de 25 % des émissions de gaz à effet de serre issues des transports** d'ici 2021
- Un **investissement massif dans les énergies renouvelables**
- Une **grande politique industrielle de croissance verte**, permettant de créer des d'emplois durables et non délocalisables
- Le **développement des circuits courts** afin d'offrir une alimentation de qualité à nos enfants et assurer des revenus plus confortables aux agriculteurs
- Le **développement du réseau de transports en commun** grâce à une taxe sur les poids lourds en transit

AXE 1

CAP SUR L'ÉCO-MOBILITÉ

Budget:
191 millions d'euros
en 2018

AXE 1. CAP SUR L'ÉCO-MOBILITÉ

Autorité organisatrice des transports, la Région souhaite être exemplaire et s'engage à impulser une dynamique régionale en faveur d'une nouvelle mobilité. Objectif: mieux préserver les ressources disponibles, protéger l'environnement et garantir la santé et le bien-être des habitants.

LES DÉFIS À RELEVER

- **Encourager** un report modal massif de la voiture individuelle vers les transports collectifs
- **Innover** pour des transports les moins polluants possibles (transports « décarbonnés »)
- **Accompagner** le changement des comportements vers une mobilité douce et durable

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2018, près de 200 millions d'euros seront consacrés à l'éco-mobilité, pour favoriser le développement des transports en commun et l'utilisation de nouvelles formes de mobilité, moderniser les infrastructures de transports et créer des pôles d'échanges multimodaux.

EN ACTIONS

INITIATIVE PHARE

- 1 borne électrique tous les 100 km sur le réseau routier.**
En 2021, l'ensemble du réseau routier sera équipé de bornes électriques, permettant aux utilisateurs de recharger facilement leurs véhicules.



© F. Pennant

POUR DES TRANSPORTS EN COMMUN PERFORMANTS ET MOINS POLLUANTS

MOTS CLÉS

Cars à énergie
propre

Normes
environnementales

Gaz naturel
pour véhicules

Électrique

Intermodalité

- 2 **Densifier l'offre de transport ferroviaire et routière** et développer la complémentarité entre le réseau des cars et des trains.
- 3 **Renouveler et/ou mettre aux normes environnementales le parc de matériel roulant ferroviaire et routier régional** : remplacer les derniers trains diesel remorqués par des automoteurs plus économes en énergie, équiper les trains Autorail à Grande Capacité de moteurs moins polluants, expérimenter des lignes interurbaines régionales à énergie alternative (Gaz Naturel pour Véhicules, énergie électrique, etc.), renouveler la flotte de cars régionaux, etc.
- 4 **Soutenir les aménagements en faveur des transports en commun sur les autoroutes et routes d'intérêt régional** : créer des voies réservées aux bus et cars sur les sections autoroutières les plus congestionnées.
- 5 Déployer un nouveau cadre de soutien aux projets et opérations visant à **développer une intermodalité efficace** et mettre en œuvre des transports collectifs urbains hautement performants.

VERS UN SYSTÈME DE TRANSPORT DE MARCHANDISES DURABLE

- 6 **Instaurer une taxe sur les poids lourds en transit** sur le territoire régional.
- 7 **Soutenir les infrastructures permettant le report du transport routier vers le rail et le fleuve** (infrastructures de transport combiné, installations terminales embranchées, autoroutes ferroviaires, aménagements portuaires : plateformes, quais, entrepôts, outillages, appontements, etc.).
- 8 **Cofinancer des actions d'incitation à la demande fluviale** dans le cadre du Plan d'Aide au Report Modal.
- 9 **Soutenir les actions visant à limiter les nuisances des moteurs des navires sur l'environnement** (rejets atmosphériques polluants, gaz à effet de serre, bruit et vibrations).
- 10 **Contribuer à la transition énergétique des grands ports maritimes de la région**, nouvelles places fortes du ravitaillement en gaz naturel liquéfié.
- 11 **Inciter à l'émergence de nouvelles pratiques au sein des entreprises de transport routier**, afin de réduire leur empreinte environnementale (réduction des émissions de CO₂ liées aux consommations de carburants) : charte d'engagements volontaires, démarche de labellisation, accompagnement à l'élaboration de plans d'actions « sur mesure »...

MOTS CLÉS

Taxe poids lourds
polluants

Report modal

Gaz naturel
liquéfié

Transport combiné

POUR UNE MOBILITÉ INDIVIDUELLE ÉCO-RESPONSABLE

MOTS CLÉS

Auto-partage

Covoiturage

Plans mobilité

Promotion
des transports
en commun

- 12 Soutenir et développer des projets proposant de nouveaux services de mobilité** (auto-partage, covoiturage, transport à la demande, vélo, marche, etc.).
- 13 Soutenir la mise en œuvre de Plans de Mobilité des Entreprises.**
- 14 Mettre en œuvre des actions visant à promouvoir les transports collectifs, informer le grand public** sur les offres de transport alternatives à la voiture individuelle et **accompagner le changement des comportements.**

INNOVER POUR DES TRANSPORTS « ZÉRO CONSO, ZÉRO GASPI »

- 15 Développer un réseau électrique intelligent (smartgrid) sur la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer**, avec, sur place, un parc éolien offshore, des installations photovoltaïques, de la géothermie, de la production de méthane et de biodiesel.
- 16 Participer au développement expérimental de la route de 5^e génération**, une route connectant le véhicule, l'infrastructure et le gestionnaire du réseau, à énergie positive, construite avec des matériaux recyclables capables de s'auto-diagnostiquer et de s'auto-réparer, conçue pour durer ou s'auto-régénérer.
- 17 S'inscrire dans le programme « Airport Carbon Accreditation » pour l'aéroport d'Avignon** : inciter à la construction de bâtiments économes en énergie, développer des parcs photovoltaïques sur les espaces délaissés des aérodromes ou en toiture des bâtiments réhabilités, etc.
- 18 Soutenir et inciter l'émergence de pôles d'échanges innovants et de quartiers de gare pour réduire la consommation d'espace, les consommations d'énergie et pour encourager les énergies renouvelables** : informations numériques des voyageurs, bornes de recharge pour les véhicules, réhabilitation des bâtiments avec la démarche Bâtiments Durables Méditerranéens, basse consommation, ou à énergie positive avec panneaux photovoltaïques.
- 19 Développer l'information digitale et numérique des voyageurs** pour réduire la production imprimée de supports, le gaspillage et offrir un accès quasi illimité à l'information.
- 20 Déployer le très haut débit sur les territoires** pour limiter les déplacements physiques.

MOTS CLÉS

Smartgrid portuaire

Numérique

Pôles d'échanges
innovants

AXE 2

UNE RÉGION NEUTRE EN CARBONE

Budget:
73 millions d'euros
en 2018

AXE 2. UNE RÉGION NEUTRE EN CARBONE

Faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur une région neutre en carbone à l'horizon 2050, c'est l'un des objectifs du Plan Climat. Pour cela, la Région met le cap sur le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

LES DÉFIS À RELEVER

- **Réduire de 50 % la consommation d'énergie fossile de la région d'ici 2050** et permettre ainsi d'atteindre une équivalence entre la consommation et la production d'énergie
- **Mobiliser 100 % des énergies renouvelables** disponibles à l'horizon 2050 (solaire, éolien, hydraulique...)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cet axe devrait permettre la création de 60 000 emplois (équivalents temps plein) en Provence-Alpes-Côte d'Azur d'ici 2023, 126 000 d'ici 2030 et 415 000 d'ici 2050, majoritairement dans les filières du photovoltaïque et de la récupération de chaleur.

POUR ALLER PLUS LOIN...

La Région souhaite s'inscrire dans une démarche de maîtrise des consommations et couvrir l'intégralité des besoins énergétiques du territoire par les énergies renouvelables. Pour cela, elle doit rassembler les acteurs, organiser la connaissance et mobiliser les citoyens.

EN ACTIONS

INITIATIVE PHARE

- 21** D'ici 3 ans, **réduire la consommation d'énergie** dans les lycées de 20 % et équiper 30 % des établissements de **toitures photovoltaïques**.



© R. Cintas-Florès

AXE 2. UNE RÉGION NEUTRE EN CARBONE

DES INITIATIVES POUR DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

MOTS CLÉS

Bois-énergie

Photovoltaïque

Éolien offshore

Autoconsommation

Hydrogène

- 22 Accompagner les projets de méthanisation** sur le territoire.
- 23 Développer les chaufferies à bois et accompagner les filières bois énergie locales**, en s'appuyant sur le cadre d'intervention régional en faveur de la forêt et de la filière bois, sur l'élaboration du Plan régional Forêt Bois et leurs organes de suivi respectifs (Commission Régionale Forêt Bois et Comité régional Biomasse).
- 24 Développer et soutenir l'éolien flottant offshore** afin de créer une filière industrielle, en partenariat avec le Grand Port Maritime de Marseille.
- 25 Multiplier par trois les projets visant l'autoconsommation d'énergies renouvelables d'ici 2021**, grâce à l'appel à projets SmartPV.
- 26 Multiplier par deux le nombre de parcs photovoltaïques d'ici 2021**, en aidant les communes à identifier les surfaces disponibles, en privilégiant les bâtiments délaissés, toitures et parkings.
- 27 Déployer des installations solaires thermiques** dans des lieux très consommateurs d'énergie (hôpitaux, logements collectifs, piscines, etc.).
- 28 Soutenir les nouvelles filières énergies renouvelables**, en particulier l'hydrogène, la récupération de chaleur (géothermie, thalassothermie, chaleurs fatales).
- 29 Soutenir les démonstrateurs**, en particulier pour la méthanisation, l'hydrogène et les réseaux intelligents.

AXE 2. UNE RÉGION NEUTRE EN CARBONE

RÉNOVER PLUS... ET MIEUX

- 30 Soutenir le développement de filières d'éco-matériaux** fabriqués à partir de matières recyclées ou biosourcées (matériau issu du vivant, d'origine animale ou végétale).
- 31 Mettre en place des dispositifs de maîtrise des dépenses énergétiques**: instruments de suivi des consommations dans les bâtiments (compteurs, mesures, horloges...), accompagnement à la maîtrise de l'énergie (bonnes pratiques, analyse des données).
- 32 Accompagner les collectivités locales** dans leurs opérations de rénovation de bâtiments visant la performance énergétique.
- 33 Instaurer systématiquement un critère d'empreinte carbone dans les marchés publics**, incluant la commande en produits et matériaux fabriqués à partir de matières recyclées, dès 2018, dans les lycées et les bâtiments régionaux (mobilier, fournitures, matériaux).
- 34 Développer l'accompagnement par la Région de la réhabilitation du parc privé et public de logements.**
- 35 Accompagner les bailleurs sociaux**, grâce à l'intervention du FEDER, dans leurs opérations de réhabilitation énergétique de logements et **diminuer la précarité énergétique des ménages les plus modestes.**

MOTS CLÉS

Éco-matériaux

Réhabilitation
des logements

Maîtrise des
dépenses
énergétiques

Critère empreinte
carbone

AXE 2. UNE RÉGION NEUTRE EN CARBONE

AGIR DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL ET L'AGRICULTURE

MOTS CLÉS

Économie d'énergie

Industrie

Agriculture

36 Diminuer les consommations d'énergie dans l'industrie et l'agriculture et favoriser le mix énergétique dans ces secteurs.

AXE 3

UN MOTEUR DE CROISSANCE

Budget:
47 millions d'euros
en 2018

AXE 3. UN MOTEUR DE CROISSANCE

Agriculture, forêt, eau, matériaux, pêche, aquaculture, sports et loisirs de pleine nature, tourisme... de nombreuses filières économiques tirent leurs bénéfices du patrimoine naturel et de sa préservation.

Aujourd'hui, la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique présentent de nouvelles opportunités économiques pour le territoire régional, créatrices d'emplois et de croissance.

LES DÉFIS À RELEVER

Beaucoup d'entreprises souhaitent agir pour la planète et relever les défis de la transition énergétique. La Région s'engage à :

- **accompagner et encourager leurs initiatives,**
- **favoriser l'innovation,**
- **développer fortement la formation,** vecteur indispensable pour relever les défis actuels.

EN CHIFFRES

- **120 000 emplois** directement **liés à la mer** en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont 60 000 postes à flot dans les 135 ports de plaisance
- **5 000 emplois** directs dans la **filière eau**
- **41 360 actifs permanents** dans l'agriculture (dont 9 000 salariés permanents) et plus de **20 000 exploitations agricoles** en activité (chiffres de 2013)
- Près de **275 milliards d'euros de chiffre d'affaires** générés en France par les secteurs fortement dépendants de la biodiversité

Selon l'OCDE, une panoplie de mesures bien calibrées en faveur de la transition énergétique devrait permettre au PIB des pays du G20 de progresser de 2,8 % à 5 % d'ici à 2050.

EN ACTIONS

INITIATIVE PHARE

37 **Consacrer a minima 30 % des financements du secteur de l'économie* à des objectifs environnementaux :**

- réduction de la consommation d'énergie,
- développement des énergies renouvelables,
- protection de la biodiversité,
- qualité de l'air.

** y compris le Fonds d'intervention pour les entreprises régionales (FIER).*



© Getty images

AXE 3. UN MOTEUR DE CROISSANCE

DÉVELOPPER LA FORMATION, VECTEUR INDISPENSABLE POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

MOTS CLÉS

Éco-campus

Formation continue

Métiers de la mer

- 38 Soutenir les projets de territoire autour d'une filière économique d'avenir et les éco-campus**, centres de formation d'apprentis dédiés à la production d'énergies décarbonées et à la maîtrise énergétique.
- 39 Développer la formation continue**, qui donnera naissance à un pôle d'expertise orienté sur la transition énergétique des bâtiments.
- 40 Développer et valoriser l'ensemble des formations aux métiers de la mer.**

AXE 3. UN MOTEUR DE CROISSANCE

SOUTENIR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

- 41 Développer les filières du recyclage des déchets, de l'écoconception et de l'écologie industrielle et territoriale :** appel à projets visant à soutenir et à développer des solutions innovantes d'économie circulaire, coopération avec l'Ademe sur ces sujets, etc.
- 42 Utiliser les expérimentations menées autour des smartgrids pour développer des solutions innovantes à plus grande échelle.**
- 43 Soutenir les start-ups incitant les changements de comportement.**
- 44 Consacrer à minima 30 % des appels à projets de recherche aux thématiques du changement climatique** et financer en priorité les projets de recherche collaborative (Fonds Unique Interministériel) dans ce domaine.
- 45 Financer en priorité les bourses doctorales orientées vers les thématiques du changement climatique.**
- 46 Proposer un challenge régional « Accords sur le climat »** et récompenser les meilleures initiatives mises en œuvre par les territoires autour de démarches d'innovations ouvertes incluant collectivités publiques, entreprises ou autres.

MOTS CLÉS

Appels à projets

Économie circulaire

Bourses doctorales

Challenge régional

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES SERVICES EXISTANTS

MOTS CLÉS

Opérations d'intérêt
régional

Responsabilité
sociétale
des entreprises

Performance
environnementale

Modernisation

Agriculture durable

Pratique
responsable

- 47 Soutenir les projets structurants** pour les filières économiques régionales favorables au développement durable en lien avec les Opérations d'intérêt régional (OIR).
- 48 Promouvoir le déploiement de la Responsabilité sociétale des entreprises** auprès des professionnels et de labels qualité, en particulier dans le tourisme durable : éco-labels, marques « Parcs », charte européenne du tourisme durable, Programme CAPE.
- 49 Lancer un appel à projets « Vers des destinations touristiques exemplaires »** dans le cadre du Programme SMART Destinations du Plan de croissance de l'économie touristique.
- 50 Soutenir les travaux de modernisation des hébergements touristiques et des domaines skiables** visant une meilleure performance environnementale (énergie, eau, biodiversité...).
- 51 Accompagner la transition vers une agriculture durable** et résiliente aux impacts du changement climatique.
- 52 Favoriser et valoriser les projets d'agriculture biologique**, notamment via les aides européennes.
- 53 Maintenir notre modèle d'élevage pastoral**, dont la continuité constitue un enjeu économique et culturel mais aussi environnemental majeur pour la préservation des milieux ouverts dans nos territoires alpins.
- 54 Mettre en place un plan d'aide à l'apiculture** afin de soutenir une filière qui rend des services essentiels et qui est particulièrement impactée par les perturbations climatiques et environnementales.
- 55 Promouvoir une gestion raisonnée de nos forêts** qui aura des impacts positifs tant en matière de biodiversité que de développement économique des filières associées.
- 56 Soutenir et encourager les filières de la pêche et de l'aquaculture** dans une pratique raisonnée et responsable.

METTRE EN PLACE DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX DANS LES OUTILS RÉGIONAUX

- 57 Utiliser les Contrats régionaux d'équilibre territorial** (CRET) pour soutenir les projets d'équipement structurants sur les territoires en matière de recyclage et de valorisation des déchets, d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables.
- 58 Mettre en place des critères verts** pour tous les financements aux communes et aux entreprises, notamment sur la qualité énergétique des constructions et des rénovations et sur le recours aux matériaux recyclés.
- 59 Renforcer les exigences vis-à-vis des organisateurs d'événements** pour qu'ils prennent en compte l'environnement dans leurs manifestations, congrès et salons professionnels aidés par la Région (tri des déchets, recours à des produits et personnels locaux...).

MOTS CLÉS

Contrats régionaux
d'équilibre territorial

Critères verts
pour tous
les financements

Événements
éco-responsables

AXE 4

UN PATRIMOINE NATUREL PRÉSERVÉ

Budget:
39 millions d'euros
en 2018

AXE 4. UN PATRIMOINE NATUREL PRÉSERVÉ

Composée d'une mosaïque de milieux naturels remarquables, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région métropolitaine de France la mieux dotée en espèces animales et végétales. Cette région méditerranéenne et alpine est également riche de très nombreuses espèces endémiques. Ce patrimoine d'exception est cependant fragilisé et confronté d'ores et déjà au changement climatique.

LES DÉFIS À RELEVER

À travers cet axe d'actions, la Région s'engage à :

- **Prévenir les risques**
- **Préserver la biodiversité et les milieux terrestres**
- **Préserver la Méditerranée**

EN ACTIONS

INITIATIVE PHARE

60 **Atteindre l'objectif « Zéro Plastique en 2030 »**

Cette opération va permettre de recycler plus, prévenir l'utilisation inutile de plastiques mais également de limiter et de résorber les pollutions en milieux naturels.



© Wallis

PRÉVENIR LES RISQUES

MOTS CLÉS

Plan incendie

Gestion de l'eau

Hydraulique agricole

Sauvegarde
des filières

- 61 Adopter un grand plan incendie** fondé sur plusieurs mesures phares :
- déployer une garde forestière des jeunes pour sensibiliser la population
 - renforcer les moyens des Comités communaux feux de forêt
 - expérimenter des solutions innovantes pour prévenir le risque incendie
 - créer un comité régional de concertation sur les risques
 - demander la mise en œuvre d'une véritable flotte aérienne européenne de protection civile
 - relancer la production de Canadairs et mutualisation de la commande des États membres afin de permettre le montage d'une chaîne de production
 - renforcer les moyens d'investigation des équipes de recherche des causes et circonstances d'incendie.
- 62 Coordonner et animer la politique régionale de l'eau** en exerçant une mission d'animation et de concertation.
- 63 Élaborer un Plan régional d'adaptation aux changements climatiques dédié à la ressource en eau.** Objectif: créer des outils pour la mise en œuvre de projets territoriaux d'économies d'eau et de gestion intégrée des ressources.
- 64 Élaborer un Programme régional pour l'hydraulique agricole à l'horizon 2028** afin de conforter, sécuriser et développer notre modèle d'irrigation agricole, indispensable au maintien de l'agriculture.
- 65 Sauvegarder d'ici à 20 ans des filières et des cultures agricoles emblématiques de notre région.**

AXE 4. UN PATRIMOINE NATUREL PRÉSERVÉ

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES MILIEUX TERRESTRES

- 66 Créer l'agence régionale de la biodiversité.**
- 67 Étudier les conditions de réintroduction d'espèces disparues** et soutenir les centres de sauvegarde de la faune sauvage.
- 68 Protéger, restaurer, valoriser la biodiversité des rivières** grâce à la mise en œuvre du réseau des gestionnaires des milieux aquatiques et à un partenariat fort avec les fédérations de pêche ainsi qu'à la mobilisation renforcée des crédits européens.
- 69 Créer une nouvelle réserve naturelle régionale par an**, afin de doubler le nombre actuel d'ici 2021.
- 70 Réduire la pression sur la biodiversité** en rétablissant les trames vertes et bleues par des actions très concrètes. Objectif: supprimer la fragmentation des milieux par l'effacement des infrastructures.
- 71 Soutenir les communes dans leurs dispositifs expérimentaux de lutte contre le charançon rouge pour sauver les palmiers.**
- 72 Promouvoir la fiscalité positive** et les dispositifs de valorisation de l'effort de tri.
- 73 Générer une campagne de communication sur le thème « Vos déchets ont de la valeur ».**
- 74 Inciter les grandes marques et fabricants à développer et promouvoir des écoemballages** (recyclables ou biodégradables).
- 75 Étendre et développer le réseau des ressourceries de la région** en améliorant la qualité et la visibilité des structures.
- 76 Accompagner le territoire régional vers une économie circulaire** par la mise en œuvre de stratégies territoriales de prévention et gestion des déchets.

MOTS CLÉS

Agence régionale de la biodiversité

Protection

Réintroduction d'espèces

Fiscalité positive

Économie circulaire

Prévention et gestion des déchets

PRÉSERVER LA MER MÉDITERRANÉE

MOTS CLÉS

Mouillages
écologiques

Gestion intégrée

Ports propres

Fonds de dépollution

Livre bleu

- 77 Promouvoir les mouillages écologiques** pour diminuer les pressions sur les habitats marins.
- 78 Participer aux opérations de gestion intégrée de la zone côtière** : soutien du Conservatoire du littoral, restauration écologique, contrats de milieux, soutien des actions visant la protection marine, la préservation des calanques et de l'ensemble de nos espaces littoraux et marins.
- 79 Adapter nos plages au changement climatique** en prenant en compte la submersion marine tout en préservant la biodiversité marine.
- 80 100 % des ports de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont engagés dans la démarche « Ports Propres ».** Objectif : créer une nouvelle certification complémentaire pour des ports à retombées positives pour l'environnement.

- 81 Mettre en place un fonds de dépollution des espaces naturels et milieux aquatiques.** Objectif : identifier des sources de pollution des rivières et des fleuves et accompagner la mise en place de mesures correctives et de protection.
- 82 Expérimenter des solutions de lutte contre la pollution littorale ainsi que de prévention et de sensibilisation,** pour diminuer les pollutions urbaines sur le littoral méditerranéen.
- 83 Intégrer dans l'ensemble de nos accords de coopération un volet relatif aux accords sur le climat et lancer un appel à projets de coopération décentralisée** visant l'adaptation au changement climatique.
- 84 Affirmer notre priorité climatique dans les outils méditerranéens** dans lesquels la Région est impliquée : Commission interméditerranéenne de la conférence des Régions périphériques et maritimes (CIM-CRPM) ; Programme de coopération territoriale européenne Interreg Med, Programme transfrontalier maritime franco-italien Marittimo, Programme de voisinage méditerranéen IEV Med ; stratégie WestMed de développement intégré d'une économie bleue respectueuse de l'environnement portée par l'Union européenne, en partenariat avec l'Union pour la Méditerranée ; programmes européens de financement de la recherche en Méditerranée Bluemed et Prima...
- 85 Affirmer les orientations économiques et environnementales** liées à la mer et au littoral régional dans un Livre bleu.

AXE 5

BIEN VIVRE EN PROVENCE- ALPES-CÔTE D'AZUR

Budget:
23 millions d'euros
en 2018

AXE 5. BIEN VIVRE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Notre région bénéficie d'une culture urbaine ancestrale qui a produit des villes compactes et attractives, des savoir-faire de gestion économe des ressources naturelles et environnementales, une alimentation donnée en exemple au monde entier, des espaces ruraux diversifiés et des espaces naturels qui font rêver.

La Région s'engage à préserver ces trésors pour les transmettre aux générations futures, en s'appuyant sur des solutions innovantes.

LES DÉFIS À RELEVER

- Améliorer le bien-vivre en ville
- Lutter contre les nuisances
- Favoriser une alimentation saine et de qualité
- Valoriser l'atout « Parcs naturels régionaux »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 70 % des habitants de la région sont très sensibles à l'environnement, comme le montre le récent baromètre santé/environnement réalisé par l'Observatoire régional de la santé. Six habitants sur 10 considèrent qu'ils ont un rôle à jouer en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

EN ACTIONS

INITIATIVE PHARE

86

Élaborer un baromètre du bien-être.

Objectif : communiquer sur les indicateurs et observatoires existants pour donner une image réaliste des territoires.



© Getty images

CRÉER DES VILLES OÙ IL FAIT BON VIVRE

MOTS CLÉS

Nature en ville

Smart Cities

Plan santé
environnement

Prévention

- 87 Soutenir** dès leur conception, **les projets urbains intégrant les enjeux de la mobilité, de la gestion des déchets et de l'approvisionnement énergétique.**
- 88 Accompagner le développement de la nature en ville dans les zones urbanisées de la région.**
- 89 Repenser le modèle des smart Cities**, en privilégiant les démarches globales d'aménagement pour faire cohabiter la ville et la nature.
- 90 Réussir le troisième Plan régional santé environnement** avec l'Agence Régionale de la Santé et la DREAL, qui intégrera des actions visant la prévention et la réduction des risques sanitaires liés au changement climatique.
- 91 Multiplier les dispositifs de sensibilisation et de prévention à la protection de la nature, de la mer et de la terre.**

FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ET UNE ALIMENTATION SAINE

- 92 Relocaliser notre économie en favorisant encore plus les circuits courts :** créer des points de vente directe supplémentaires de produits agricoles, un appel à projets auprès des producteurs et un appel à projets « Projets Alimentaires Territoriaux ». Objectif : établir des relations de proximité entre les producteurs et les services de restauration.
- 93 Encourager l'alimentation bio et les circuits courts dans la restauration collective.**
- 94 Lutter contre le gaspillage alimentaire** en renforçant la collaboration sur ce thème.
- 95 Proposer un prix de l'écologie positive dans les établissements de la région,** avec des projets qui sortent du commun.

MOTS CLÉS

Points de vente
directe

Bio

Restauration
collective

Lutte contre
le gaspillage

Écologie positive

VALORISER L'ATOUT « PARCS NATURELS RÉGIONAUX »

MOTS CLÉS

Promotion

Innovation

Éco-tourisme

Éducation
à l'environnement

- 96** Faire de chaque Parc naturel régional le relais des politiques régionales en matière de climat.
- 97** Faire connaître l'engagement des Parcs naturels régionaux dans une autonomie énergétique totale à l'horizon 2030.
- 98** Favoriser les pratiques innovantes et expérimentales dans les Parcs naturels régionaux (agroécologie, circuits courts, relance des plantes oubliées, médicinales et mieux adaptées à l'évolution du climat, recherche de nouveaux débouchés pour les productions locales, notamment les éco-matériaux, etc.).
- 99** Développer les sentiers de l'éco-tourisme (chemins de la biodiversité, chemins des Parcs, sentiers d'interprétation, vélos, œnotourisme).
- 100** Permettre à 100 % des lycéens de visiter au moins une fois un Parc naturel régional ou national afin de participer à l'éducation à l'environnement.

LA RÉGION DONNE L'EXEMPLE

LA RÉGION S'ENGAGE POUR DEVENIR UN MODÈLE DE COLLECTIVITÉ DURABLE DANS SON FONCTIONNEMENT :

RENDRE LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

- Prise en compte croissante du critère du développement durable dans les marchés publics.

CONCRÉTISER LE PLAN DE DÉPLACEMENT DE L'ADMINISTRATION ADOPTÉ EN MARS 2017

- Acquisition de véhicules électriques (objectif : 20 % de véhicules émettant moins de 60 g de GES/km), création d'une plateforme de covoiturage, abonnements professionnels à des systèmes de véhicules partagés, visio-conférences individuelles, télétravail, enquête de mobilité...

PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS ET ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

- Tri complet des déchets sur l'ensemble des sites et des lycées régionaux
- Dématérialisation des procédures pour utiliser moins de papier
- Respect de l'environnement et des contraintes énergétiques dans la conception et la rénovation des bâtiments
- Utilisation d'ampoules à faible consommation

IMPLIQUER ET FAIRE PARTICIPER CHACUN

- Sensibilisation des agents et élus
- Incitation des personnels régionaux à faire des propositions concrètes d'économies d'énergie
- Consultation des instances participatives régionales : Parlement régional des jeunes (PRJ), AMCRE (assemblée maritime), AGORA (assemblée relative aux questions de l'eau), CRTE (assemblée relative à la transition énergétique). Implication du PRJ dans leurs travaux.

L'Agricampus d'Hyères



“ Mon objectif est de faire de Provence-Alpes-Côte d’Azur le moteur des accords sur le climat. La Région a une Cop d’avance. ”

Renaud MUSELIER
Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d’Azur

